

Santé Canada

Health Products and Food Branch

Direction générale des produits de santé et des aliments

> Bureau d'innocuité des produits chimiques 251 promenade Sir Frederick Banting Repère Postal: 2201C Ottawa, Ontario K1A 0K9

Le 7 mars 2018

Nos dossiers: IS17121802/03

Gabriela Calmuschi Technicienne laboratoire Les Chimiques B.O.D. Inc. 3300, rue Star Saint-Hubert, QC J3Y 3W6

Madame Calmuschi,

Objets: Alpha-P et Alpha-S

La présente est en réponse à votre courriel du 18 décembre 2017 dans lequel vous nous demandiez nos commentaires quant à l'acceptabilité d'utiliser les produits ci-haut mentionnés dans les établissements alimentaires.

Re: Alpha-P

Selon les informations que nous possédons présentement, nous ne voyons aucune objection à l'utilisation de ce produit comme nettoyant dans les établissements alimentaires, pourvu que:

- a) il n'y ait pas de contamination des produits alimentaires suite à son utilisation;
- b) après son utilisation, les surfaces en contact avec les aliments soient rincées à fond à l'eau potable; et
- c) lors de l'application de ce produit, les aliments doivent être enlevés ou protégés de la pulvérisation.

Re: Alpha-S

Selon les informations que nous possédons présentement, nous ne voyons aucune objection à l'utilisation de ce produit comme détergent à vaisselle pourvu que:

a) il n'y ait pas de contamination des aliments suite à son utilisation;



- b) la vaisselle soit rincée profondément à l'eau potable après traitement avec ce produit; et
- c) le produit ne laisse aucune odeur résiduelle sur les surfaces en contact avec les aliments.

Concernant les étiquettes de ces produits, nous les avons trouvées satisfaisantes pour leurs utilisations comme proposées dans les établissements alimentaires.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Elena Emelianova, Ph.D.

Évaluatrice Scientifique

Section des matériaux d'emballage alimentaire et additifs indirects

Division de l'évaluation du danger

des produits chimiques pour la santé